



PROVENCE VERDON
communauté de communes

Avenue de la Foux - 83670 Varages
Tél. : 04 94 77 18 53 - Fax : 04 94 77 09 25
Site : www.provenceverdon.fr

PLAN
ACTIONS
DÉCHETS
2017-2020

À Varages, le 29 mai 2017

Objet : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2017 et Plan d'Actions Déchets 2017-2020

Chère concitoyenne, cher concitoyen,

Vous venez de recevoir votre facture de Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2017, réévaluée significativement par rapport à 2016. Dans un souci de transparence totale, en tant qu'élus de la Communauté de communes de Provence Verdon et Maires des communes qui la composent, nous vous devons bien évidemment quelques explications.

Le 23 novembre 2016, le Préfet du Var a ordonné **la fermeture du centre d'enfouissement des déchets de Ginasservis, dont le casier 3 est arrivé prématurément à saturation.**

En attendant l'aménagement d'un nouveau casier d'enfouissement des déchets ultimes (non recyclables), prévu pour fin 2018, le Syndicat Mixte de la Zone du Verdon a dû répondre à une situation d'urgence, afin de maintenir une continuité du service public de collecte et de traitement des déchets sur notre territoire. Ainsi, l'unique solution a été d'« exporter » nos déchets sur d'autres sites agréés, provoquant un surcoût imprévu et important de 1,6 million d'euros/an.

Conscients des difficultés liées à la conjoncture actuelle, nous, les élus communautaires, avons pris la décision de réduire au minimum ce surcoût pour les habitants de Provence Verdon. C'est pourquoi, nous avons voté en conseil communautaire, à l'unanimité en avril dernier une dotation exceptionnelle de 450 000 euros pour limiter le montant de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères à 311 euros par logement, au lieu de 345 euros.

La fermeture du centre de Ginasservis a permis une prise de conscience collective des limites de l'action communautaire sur les déchets. C'est « un mal pour un bien ».

En effet, **notre mode de fonctionnement historique, marqué par une volonté d'autonomie dans la gestion des déchets sur le territoire a atteint ses limites.** Etre propriétaire d'un centre d'enfouissement est certes un atout, mais cela induit des coûts de gestion et d'entretien très importants pour une collectivité de 22 000 habitants.

Surtout, la situation « confortable » d'avoir un centre d'enfouissement a masqué la triste réalité des mauvais chiffres du tri sélectif sur notre territoire. En moyenne, sur Provence Verdon, **nous trions 42 kg par habitant par an, ce qui est très loin de la moyenne nationale qui se situe à 68 kg par an et par habitant !** Il nous faut désormais rattraper ce retard, en réduisant nos déchets ultimes et en triant beaucoup plus...

C'est pourquoi, nous avons adopté **un Plan d'Actions Déchets (PAD) ambitieux sur 3 ans, composé de 10 actions fortes qui vise à redresser la barre d'ici 2020.**

Le PAD 2017-2020 marque notre engagement. Il a pour objectif principal de **vous proposer un meilleur service public de collecte et de traitement des déchets.** Il doit également vous accompagner vers un changement de comportement plus vertueux dans votre production de déchets ménagers.

L'engagement de chacun en faveur du tri diffère : certains d'entre vous trient déjà, d'autres beaucoup moins ! Nous devons désormais faire passer ce message, et tous trier nos déchets. **Nous devons tous devenir des ambassadeurs du tri !**

C O M M U N A U T É D E C O M M U N E S P R O V E N C E V E R D O N

Notre avenir passera par le tri sélectif. Moins de flux de déchets à enfouir, c'est aussi une durée de vie allongée pour le futur centre d'enfouissement. De plus, de nouvelles réglementations environnementales et des pénalités financières conséquentes obligent les collectivités à mettre en œuvre des moyens importants pour augmenter le tri et limiter les volumes de déchets non triables à enfouir.

Nous avons désormais obligation de préserver les ressources de notre planète, qui ne sont pas infinies. Il en va notamment de l'avenir des générations futures.

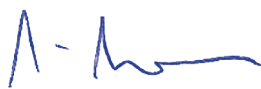
Ainsi, nous avons déjà entrepris des actions (déploiement de points d'apport volontaire, modernisation des déchetteries, collaboration avec les territoires voisins, construction d'un nouveau casier d'enfouissement...), mais sans l'investissement de chaque habitant, elles resteront malheureusement insuffisantes. Dans cette optique, **nous devons également rationaliser et améliorer l'action de notre délégataire, le Syndicat Mixte de la Zone du Verdon**, qui gère actuellement la collecte de l'ensemble des déchets et les 9 déchetteries du territoire intercommunal. Faute de ressources suffisantes, il n'a pu assurer la mission essentielle de sensibilisation sur l'ensemble des filières du tri sélectif. Tout en lui donnant les moyens d'assumer cette mission, nous lui demanderons de consentir un effort important sur son fonctionnement et d'améliorer significativement la qualité de son service de collecte.

Il ne s'agit pas de prévoir l'avenir, mais de le rendre possible. Le tri est l'affaire de tous et nous devons tous être mobilisés pour atteindre l'objectif réaliste que nous nous fixons : **rattraper la moyenne nationale actuelle d'ici 2020, en passant de 42 à 68 kg de déchets triés par habitant et par an.** Une personne produit en moyenne 500 kg de déchets tous flux confondus par an, la marge de progression est raisonnable. Nous réussirons ensemble ce challenge...

La réussite du Plan d'Actions Déchets 2017-2020 passe nécessairement par une prise de conscience collective de ces enjeux majeurs. **Nous comptons sur votre mobilisation !**

Nous vous prions de croire en l'assurance de toute notre considération.

Bernard de Boisgelin
Président de la Communauté
de communes Provence Verdon
Maire de Saint Martin de Pallières



[TOUS MOBILISÉS]

Et les Maires de la Communauté de communes Provence Verdon :



Christian Blanc
Maire de Varages



Yves Mancor
Maire de Rians



Benjamin Demirdjian
1^{er} Adjoint de Barjols



Hervé Philibert
Maire de Ginasservis



Louis Reynier
Maire de Montmeyan



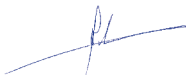
André Rousselet
Maire de Brue-Auriac




Martine Arizzi
Maire d'Esparron
de Pallières



Stéphane Arnaud
Maire de Seillons
Source d'Argens



Annie Charrier
Maire de Tavernes



Hervé Chatard
Maire de La Verdrière



Jean-Marc Etienne
Maire de Pontevès



Emmanuel Hugou
Maire de Saint Julien
le Montagnier



Gabriel Magne
Maire d'Artigues

C O M M U N A U T É D E C O M M U N E S P R O V E N C E V E R D O N